

FSEUL

POUR LE DROIT POUR TOUS D'ACCEDER A L'UNIVERSITE DE SON CHOIX !

Cette année est celle de l'application de la réforme Fillon contre laquelle nous nous étions mobilisés en 2005. Le ministre de l'éducation de l'époque, François Fillon avait cherché à instaurer le contrôle continu au baccalauréat. Cette attaque se situait dans le cadre de l'individualisation des diplômes. Si cet aspect de la loi avait été voté, cela aurait signifié autant de bacs que de lycées, c'est à dire la fin de la valeur et du contenu national du baccalauréat, et la fin de l'inscription dans la fac et la filière de son choix. De plus le contrôle continu signe la fin de l'anonymat de l'examen : **c'est la porte ouverte à la sélection sur des critères arbitraires.**

A l'application de la loi Fillon dans les collèges et les lycées s'ajoute aujourd'hui pour les lycéens la sélection accrue (hausse des frais d'inscription, baisse du nombre de places dans de nombreuses filières...) à l'entrée de l'université qui empêche un nombre toujours plus nombreux de bacheliers d'avoir accès aux études supérieures.

Suite à la mobilisation lycéenne, le gouvernement avait gelé temporairement l'application de la loi et abandonnait en partie la réforme du bac. Mais l'actuel ministre de l'éducation, Gilles de Robien, ainsi que le ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche, François Goulard, appuyés par les propositions du rapport Hetzel¹ reviennent à la charge: . Ils proposent d'effectuer une présélection à la fac en février pour les élèves de terminale avec le prétexte de se soucier de leur bonne orientation et avec pour objectif d'en décourager le plus grand nombre.

J.R. Pitte, président de la Sorbonne Paris 4, est assez explicite quant à l'avancée que constitue cette nouvelle forme de sélection avant même l'obtention du bac : « ***Je voulais faire ça à Paris-IV : faire passer un entretien en février-mars d'une demi-heure à nos futurs étudiants, en présence des enseignants concernés. On m'a dit que je n'avais pas le droit, parce que le système ne le permettait pas ! Ce dispositif est un premier pas dans la bonne direction, mais je reste partisan d'une orientation plus ferme : examen approfondi du dossier et entretiens à la suite desquels on retient ou non la candidature.*** »²

¹ Rapport remis au gouvernement par la « commission université/emploi », qui regroupait des représentants d'universités et de grandes entreprises et qui préconise en plus d'une sélection accrue, la professionnalisation de toutes les filières et la privatisation des universités.

² Retenu par « *le Parisien* » du jeudi 21 septembre 2006

Il s'agit d'interdire l'accès à l'université au plus grand nombre de lycéens : Au moment où Goulard proposait son nouveau système de présélection, son ministère annonçait la mise en place de 13 pôles d'excellence universitaires.

Cette mesure a un double objectif : **Elle permet aux facs d'accroître leur sélection et de réduire ainsi leurs effectifs** ; mais elle permet surtout, à terme, de remplir l'objectif premier de la loi Fillon : celui de détruire le bac. **La présélection en février c'est la fin du baccalauréat comme premier diplôme universitaire**, celui qui garantit à ses titulaires de pouvoir rentrer à l'université de leur choix. Bientôt c'est uniquement l'appréciation individuelle de chaque lycéen par l'administration de l'université qui conditionnera l'accès à l'université. C'est une remise en cause inacceptable du droit à l'éducation pour tous.

Aujourd'hui la volonté du gouvernement de détruire nos diplômes et de faire de nous une main d'œuvre peu chère pour les patrons est en train de se réaliser. Les derniers combats que nous avons mené l'ont montré : La seule alternative pour faire reculer le gouvernement et défendre nos droits c'est la mobilisation la plus déterminée. Les lycéens ne sont pas les seuls touchés par les « réformes »...avant eux les étudiants ont déjà fait les frais de la destruction de la valeur de leurs diplômes, via la réforme LMD, et subissent chaque année de nouvelles mesures de sélection (augmentation des frais d'inscription, concours d'entrée au Master, numerus clausus...).

L'année dernière a été marquée par la mobilisation déterminée de la jeunesse et des travailleurs contre le CPE. Les lycéens ont été au centre du mouvement ; en organisant grèves et blocages dans leurs lycées et en participant massivement aux manifestations. **C'est l'unité et la détermination de toute la jeunesse qui a permis de faire reculer le gouvernement** en l'obligeant à retirer le CPE. Cependant l'absence d'un syndicat étudiant et lycéen conséquent avait empêché la satisfaction de l'ensemble des revendications. L'UNEF, la FIDL... avaient ainsi pu enterrer la mobilisation sitôt le CPE retiré.

Aujourd'hui il est urgent de construire ensemble une organisation syndicale conséquente pour défendre nos droits et en conquérir de nouveaux.

Face aux menaces pour notre avenir, c'est tous ensemble qu'il faut se mobiliser contre les mesures de sélection, pour un enseignement public, laïc gratuit pour tous de la maternelle à l'université.

POUR LA DEFENSE INCONDITIONNELLE DU BACCALAUREAT

Non au contrôle continu !

POUR L'INSCRIPTION DANS L'UNIVERSITE ET LA FILIERE DE SON CHOIX :

Non à la présélection en février !